

Ratio de résistance à la corrosion (CRR)*Ω				
NPS (")	Diamètre Nominal (po)	Cédule 10 (BO)	Cédule 40 fileté †	Cédule 40 (BO)
1	1,315	10,18	1	18,50
1 1/4	1,660	6,94	1	14,71
1 1/2	1,900	5,51	1	12,97
2	2,375	4,68	1	13,21
2 1/2	2,875	4,22	1	20,41
3	3,500	2,98	1	17,35
3 1/2	4,000	2,26	1	15,10
4	4,500	1,82	1	14,02
5	5,563	1,66	1	11,86
6	6,625	1,21	1	11,05

\*Les valeurs CRR ont été calculées en utilisant la méthode décrite dans la norme "UL 852 standard appendix A"

Le CRR pour chaque dimension de tube est défini ci-dessous:

$$CRR = ( X / X_{40} )^3$$

$X_{40}$  = L'épaisseur sous le premier filet exposé d'un tube de cédule 40. Le «premier filet exposé» est l'épaisseur minimale de la paroi du tuyau exposée à la corrosion intérieure et extérieure et se produit au niveau de l'assemblage du filetage, à une ligne définie par la largeur du filetage, juste avant que le tuyau engage le raccord.

$X$  = L'épaisseur du tube certifié mesurée soit en dessous du premier filet exposé des tubes filetés, soit à l'épaisseur la plus mince des tubes non-filetés.

Ω L'épaisseur minimale sous le premier filet exposé fut prise dans la publication "FM Approval Standard for Steel Pipe for Automatic Fire Sprinkler Systems, Class Number 1630, November 2013"

† Par définition, la valeur CRR est de 1,00 pour les tubes de cédule 40 filetés. Si l'épaisseur de mur d'un tube est plus élevée que celle sous le premier filet exposé d'un tube de cédule 40, le CRR devient plus grand que 1,00. Le CRR devient plus petit que 1,00 si le mur du tube est plus mince que celui du premier filet exposé d'un tube de cédule 40 fileté.



Martin Bolduc, B. Eng  
Gestionnaire Qualité Tube et A/Q

06/30/2020

Date